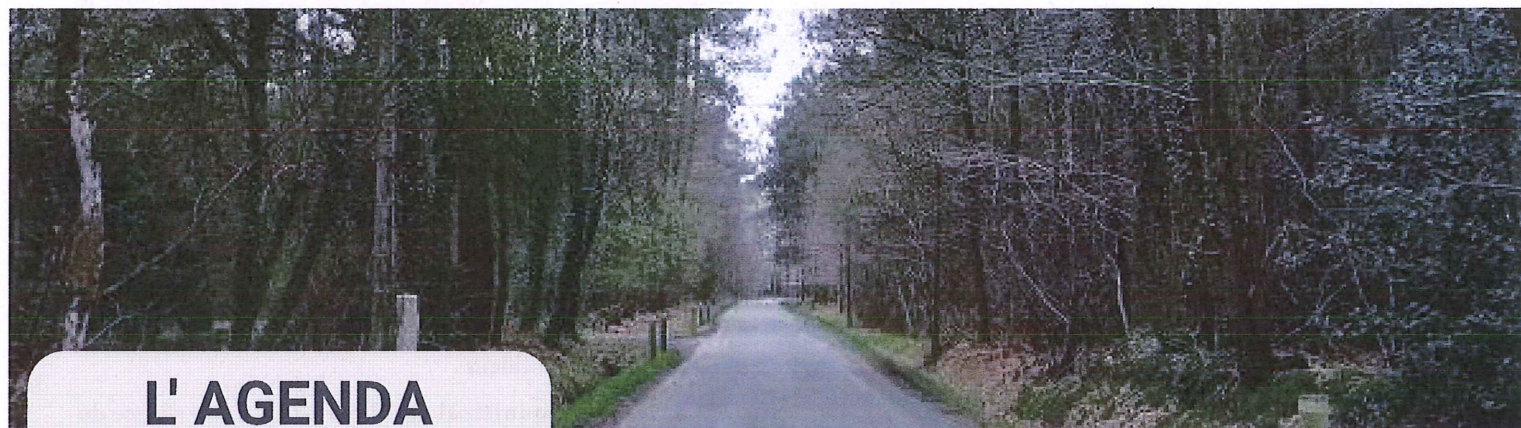


LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



L' AGENDA

Samedi 2 juin - De 9h à 12h, inscriptions estivales pour le centre de loisirs (semaines du 9 au 20 juillet et du 27 au 31 août).

Samedi 2 & dimanche 3 juin - Exposition de dessins, spectacle de théâtre des enfants et chorale de l'association Korason.

À partir du 4 juin - Portes ouvertes des ateliers Korason.

Samedi 9 juin - Péniche spectacle "*La note Violette*", réservation au 07.82.61.50.46. Restauration à partir de 19h.

Dimanche 10 juin - Atelier calligraphie pour enfants proposé par Korason de 10h à 12h à la salle polyvalente. Contact au 06.21.49.27.66.

Balade découverte des papillons de la commune, à 14h place de l'église.

Vendredi 15 juin - Spectacle des enfants de l'école à la salle des sports.

Samedi 16 juin - Concours de pêche de l'AICA à l'étang du Bois Marie.

Permanence de Gaëlle MESTRIES, conseillère départementale, 11h à la salle polyvalente.

Samedi 23 juin - Fête de l'école

Dimanche 24 juin - Fête de la musique

Mercredi 27 juin - Spectacle des classes d'éveil de l'école de musique Allegro à 14h en salle polyvalente.

Dimanche 1er juillet - Atelier calligraphie proposé par Korason de 14h30 à 17h30 à la salle de dessin à l'étage de la salle polyvalente.

ENSEMBLE POUR UNE NOUVELLE ÈRE : LA VIE PARTICIPATIVE !



Depuis décembre, la commission communication, accompagnée de toutes les bonnes volontés, travaille d'arrache-pied pour tenir nos promesses dans les meilleurs délais.

Certains projets ont d'ores et déjà été réalisés : refonte de la Feuille, création d'un nouveau Bulletin, restauration de la présentation des associations aux vœux de la municipalité, instauration des élus de proximité... Et ce n'est que le début !

L'information nous ayant été demandée, il faut préciser que l'impression du nouveau Bulletin n'engendrera aucun coût supplémentaire et nous permettra, en prenant l'année de référence 2017, d'économiser 1469,92 euros en 2018 !

Nous amorçons à présent la création d'un site web moderne pour la commune, dont la forme dépendra du logo et donc de ce qui nous tient à cœur : votre avis !

Cela ne vous aura pas échappé, une consultation informelle a été mise en place dans le dernier Bulletin d'information. L'objectif : vous donner la parole.

Avec ou sans vote, de nombreux retours nous sont parvenus et nous vous en remercions. Au sein des réflexions, une remarque générale s'est dégagée : le slogan pourrait donner une coloration politique à notre commune.

Nous avons décidé de vous écouter.

Le 30 mai 2018, la commission communication a émis le souhait de supprimer le slogan des logos proposés et de **proroger le délai de consultation jusqu'au 30 juin prochain.**

Les logos 1 et 2 sont en tête, l'un devançant l'autre d'à peine quelques voix... Alors n'attendez plus et retournez-nous vite votre bulletin de consultation en mairie !

D'ici là, nous commençons la réflexion sur l'ouverture des commissions et la réunion de synthèse annuelle, projets qui aboutiront probablement à la rentrée prochaine.

Jérôme BOURNONVILLE, adjoint au maire

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 19 mai, les jeunes intéressés ont pu échanger sur leurs attentes relatives au CMJ.

À ce jour, huit jeunes âgés de 10 à 16 ans se sont d'ores et déjà manifestés, avec de nombreuses idées, pour faire avancer leur commune.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe. Si tu es intéressé, n'hésite pas à te manifester en mairie ou auprès de ton élu référent !

ARGENT DE POCHE

Ce dispositif ponctue les vacances scolaires par des missions proposées aux jeunes volontaires de la commune.

Lors des dernières vacances, quatre jeunes médardais ont nettoyé les abords de l'église, le cimetière ainsi que la rue des écoles et la rue de la colombière.

Si tu es âgé de 16 à 18 ans et que tu souhaites t'investir quelques heures en juillet, contacte ton élu référent ou manifeste-toi en mairie !

ACTION COMMUNALE

Journée citoyenne. Le 19 mai dernier s'est tenue la journée citoyenne, ayant pour objectif de mobiliser les médardais désireux de participer à l'entretien et à l'embellissement de leur commune dans des lieux symboliques utiles à tous. L'organisation de cette journée portée par le comité "Au fil de l'âge" en lien avec le CCAS a réuni une quarantaine de bénévoles de tous âges dans une ambiance conviviale et citoyenne, de 9h à 18h. La pause du repas a permis de réunir une trentaine de personnes autour de quiches et pizzas préparées par l'équipe de restauration. Merci à l'association L'Écot'pain du fournille et à tous les participants !

Cérémonie du 8 mai. Malgré le temps maussade et la période d'enchaînement de jours fériés, un bon nombre de médardais se sont rassemblés sur la place de l'église afin de commémorer la victoire des Alliés du 8 mai 1945. Ce moment important traduit notre respect pour notre nation et ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

Skate-park. Le chantier du skatepark reprend. Après avoir réceptionné des pièces complémentaires sur le dossier, un devis a été réalisé par Breizh Epure et a été signé. Ce devis comporte le remblai des modules (60T de graviers). Françoise Ruffault, Patrick Lerêteux et Romain Lemarchand sont en charge du dossier.

Rappel sur les nuisances sonores. À l'heure des beaux jours, nous vous rappelons qu'il est interdit de passer la tondeuse les dimanches et les jours fériés.

Entretien de la commune. Les actions d'entretien s'intensifient ces derniers mois. Tonte des pelouses, entretien des massifs et espaces verts, remise en état de la station d'épuration de la Haute Touche, empierrement de chemins communaux... À noter que le Val d'Ille est intervenu pour le curage des fossés et la Jourdanère a procédé à la plantation de massifs et arbustes.

Rappel sur le stationnement. Nous vous rappelons que le stationnement des véhicules sur les trottoirs sont interdits, y compris devant les domiciles et y compris pour quelques minutes. Ces stationnements sont susceptibles de verbalisation pour stationnement gênant.

Entretien des trottoirs. L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant que propriétaire ou locataire. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

Conseil municipal du 22 mai 2018. Cette séance du conseil a été l'occasion d'attribuer les subventions aux associations d'intérêt public local. La liste des subventions est disponible sur le site internet de la commune. Le conseil a également émis un avis favorable à l'entretien des berges de la vilaine et du canal d'Ille- et- Rance. À noter enfin, la délibération actant l'ouverture de l'accueil de loisirs du 9 au 20 juillet et du 27 août au 31 août.

Luminaire de la rue du Fournil, de la rue de la Gare, du Roquet et des Hautes Bergères. La réflexion se poursuit et devrait être actée lors du prochain conseil municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

Chenilles processionnaires et Frelons asiatiques. Avec l'arrivée des beaux jours, les espèces invasives font leur retour. Si vous en constatez sur votre terrain privé, n'hésitez pas à contacter l'organisme FGDON 35 au 02.23.48.26.32. Il se chargera de vous accompagner dans vos démarches.

Déviations du 28 mai au 8 juin. Des travaux auront lieu sur la D82 (axe Guipel- Melesse). La D25 reliant Saint Germain sur Ille à Montreuil le Gast sera toutefois accessible.

Fête des classes. La fête des classes 8 aura lieu le 22 septembre 2018. À 10h30; photo place de l'église, suivie d'un vin d'honneur. À 12h30, repas à la salle des fêtes de Montreuil-sur-Ille (tarif : 32 euros). Après-midi détente (palets, jeux de cartes...) et soirée galettes saucisses avec une soirée dansante assurée par Crazy animation. Pour toute inscription : Sabrina Denais (06.25.53.50.98) ou Andrée Tiercelin (06.08.95.07.74).

École de musique Allegro. Les inscriptions sont ouvertes, sur rendez-vous au secrétariat. Par mail allegrovaldille@orange.fr ou téléphone 02.99.13.24.89. Toutes les informations sur le site : ecole-allegro.fr

Fête de la musique. Les groupes qui participeront à la manifestation sont connus : Delight Craft, Katz, La Roulotte, Cotton Stick Project, Les Patates Carnivores, Modul Club et Cash Vox. Pour rappel, il y aura également une scène ouverte, ainsi qu'un marché artisanal des producteurs et créateurs locaux.

Fermeture du centre bourg. À l'occasion de la fête communale des 18 et 19 août, des mesures particulières de sécurité devront être adoptées. Le centre bourg sera partiellement fermé le samedi de 9h à 12h. Il sera totalement inaccessible à partir de 12h le dimanche. La circulation y sera impossible.

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 10h30 à 12h30, 16h00 à 18h00

Le vendredi : 13h45 à 18h45

Le samedi : 10h30 à 12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr

PUBLIER SUR LA FEUILLE ?

Contactez la mairie avant le 23 juin 2018 au 02.99.55.23.53 en nous indiquant les informations à faire paraître.

Pour plus de simplicité, adressez-nous directement votre article à l'adresse mail lafeuille@smdsi.fr